DÉLÉGATION DE L'ISÈRE

https://isere.secours-catholique.org

En Isère comme ailleurs, la crise du logement s’aggrave, surtout pour les plus démunis



LOGEMENT

12/02/2024

Une crise du logement qui s’aggrave ! Quels impacts pour les plus démunis ? Quelles marges de manœuvre

locales ?

La 4e édition des rencontres d'***Un Toit Pour Tous*** s'est déroulée le 1er février 2024, en même temps que la présentation du rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement. C'était l'occasion d'attirer l'attention des médias sur la **situation de l'hébergement et du logement social en Isère, dans un contexte de crise grave du logement.**

Françoise Bouchaud, bénévole au Secours Catholique, a participé à la table ronde afin d'alerter sur la situation des personnes (familles et enfants notamment) qui dorment dehors.

Le thème retenu pour cette rencontre était : « **Une crise du logement qui s'aggrave ! Quels impacts pour les plus démunis ? Quelles marges de manœuvre locales ?** »

Comme sur l'ensemble du territoire français, la situation de l'hébergement et du logement social est catastrophique en Isère.

- A la suite de la réforme de l'APL, doublée de l'augmentation des taux d'intérêts, les bailleurs sociaux n'ont quasiment plus de capacité d'investissement pour construire et réhabiliter.
- La production de logements sociaux a diminué de 37 % en 2023, creusant encore plus l'écart entre l'offre et la demande.
- La mobilité et la fluidité des parcours locatifs sont au point mort.
- Concernant l'hébergement d'insertion, du fait de la pénurie de logements accessibles, les ménages restent bloqués dans les hébergements et sont donc freinés dans leur parcours d'accès à l'autonomie.
- Pour l'hébergement d'urgence en Isère, cette année il n'y a pas eu d'ouverture de places supplémentaires.
- Le service du 115 est saturé, d'où une gestion de la pénurie qui se traduit par une sélection des personnes sur des critères de vulnérabilité pour essayer de trouver une place pour une mise à l'abri temporaire. L'inconditionnalité

d’accueil en hébergement d’urgence n’est donc plus respectée, contrairement au Code de l’action sociale et de la famille.
- De nombreuses familles sont à la rue, ce qui représente 400 enfants privés de domicile.
- Plus de 50 jeunes mineurs, non reconnus mineurs par le département, sont à la rue, en grande vulnérabilité et à la merci des réseaux parallèles !
- Des femmes avec enfants de moins de 3 ans, des femmes enceintes se voient proposer une mise à l’abri pendant sept nuits, puis sont renvoyées à la rue.
- Les accueils de jour sur le territoire de l’agglomération grenobloise se trouvent confrontés à une sur-fréquentation qui génère des conflits, voire de la violence.
- Les travailleurs sociaux des accueils de jour comme ceux de l’hébergement se trouvent aussi en difficulté et souvent bien loin de leur mission d’accueil et d’accompagnement, notamment quand il leur est demandé de remettre des familles à la rue ou qu’ils n’ont aucune réponse à proposer face à la détresse des familles.

La France a pourtant ratifié la Convention des droits de l’enfant qui stipule que les familles avec enfants en grande précarité doivent être hébergées.

L’application de la nouvelle loi immigration, loin de résoudre les problèmes d’hébergement, va les aggraver. De même pour la loi anti-squat Kasbarian.

Face à cette situation, le département de l'Isère et l’État se renvoient la balle sur la question des compétences.

Souvent, ce sont les citoyens qui agissent !

Des solutions sont trouvées par les associations et les réseaux d’hébergement citoyens : 70 % des personnes en grande précarité sont hébergées chez un tiers.

Des particuliers et des communes mettent des logements à disposition, des réseaux d’habitants se mobilisent pour accompagner les familles et faciliter leur accès aux droits (scolarisation des enfants et des jeunes, santé, alimentation…).

Cette solidarité permet aux personnes et aux familles de souffler et de retrouver un peu d’humanité dans leur parcours de vie chaotique.

Seule une politique structurelle de l'hébergement et du logement peut permettre de construire des réponses pérennes et de nature à accompagner les parcours d'intégration.

Les pouvoirs publics ne peuvent pas durablement se défausser sur la société civile au risque de mettre en péril la paix sociale aujourd'hui grandement assurée par les associations et les réseaux citoyens, avec très peu de reconnaissance.

Le milieu associatif ne peut que déplorer l'absence d'une politique de logement et reprendre l'invective de l'abbé Pierre en 1954 :

> *« Chaque fois que l'on refuse 1 milliard pour le logement, c'est 10 milliards que l'on prépare pour les tribunaux, les prisons, les asiles de fous .»*
>
> *« Gouverner c'est d'abord loger son peuple. »*

Françoise Bouchaud / Secours Catholique

https://isere.secours-catholique.org/notre-actualite/la-crise-du-logement-saggrave-surtout-pour-les-plus-demunis